

ELECTRO POWER SYSTEMS S.A.

Société Anonyme
Au capital social de 1.576.361,40 euros
Siège social : 14-16, boulevard Poissonnière, 75009 Paris

808 631 691 R.C.S. Paris

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUEL ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 29 AVRIL 2016

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de la société ELECTRO POWER SYSTEMS SA (la "**Société**"), nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de soumettre à votre approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les avis de convocation vous ont été adressés et toutes la documentation requise prévus par la réglementation en vigueur a été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et des règles comptables applicables en France, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation utilisées ont été identiques à celles utilisées au titre de l'exercice précédent.

Nous vous indiquons que l'activité de la Société et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours ont été développés dans le Rapport Financier Annuel présenté par le Conseil d'Administration.

Nous vous indiquons également qu'un rapport de gestion a été établi par le Conseil d'Administration et mis à votre disposition (le "**Rapport de Gestion**").

Nous sommes à votre disposition pour commenter ces différents documents.

1. Présentation des comptes consolidés et des comptes annuels de la Société

1.1 Présentation des comptes consolidés de la Société

Merci de vous reporter aux paragraphes 4.2 et 4.3 du Rapport de Gestion.

1.2 Présentation des comptes annuels de la Société

1.2.1. Changement dans la présentation des comptes annuels ou dans les méthodes d'évaluation utilisées au titre de l'exercice précédent

Le Conseil d'Administration vous précise qu'il n'y a pas eu de changement au regard de la présentation et dans les méthodes d'évaluation des comptes annuels de la Société

1.2.2. Bilan

	Exercice clos le 31 décembre 2015 (en Euros)	Exercice clos le 31 décembre 2014 (en Euros)
Total du bilan	53.142.472	39.900

1.2.3. Compte de résultat

	Exercice clos le 31 décembre 2015 (en Euros)	Exercice clos le 31 décembre 2014 (en Euros)
Produits d'exploitation	1	
<i>Autres achats et charges externes</i>	(2.409.727)	(14.500)
Charges d'exploitation	(80.076)	
Résultat d'exploitation	(2.489.801)	(14.500)
Produits financiers		
Charges financières		
Résultat financier		
Résultat courant avant impôts	(2.489.801)	(14.500)
Produits exceptionnels	2.990	
Charges exceptionnelles	536	
Résultat exceptionnel	2.455	

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a employé 42 personnes contre 29 salariés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2. Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration vous propose d'approuver les comptes annuels clos le 31 décembre 2015 (bilan, compte de résultat et les annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font ressortir une perte nette comptable de (2.487.347) Euros.

En conséquence, le Conseil d'Administration vous propose d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de (2.487.347) Euros au compte "Report à nouveau", lequel sera porté d'un montant de (14.500) Euros à (2.501.847) Euros.

3. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux de la Société

3.1 *Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la Société*

Les commissaires aux comptes vous rendront, dans leur rapport sur les comptes consolidés, du résultat de leurs investigations sur lesdits comptes. Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

3.2 *Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la Société*

Les commissaires aux comptes vous rendront, dans leur rapport sur les comptes sociaux, du résultat de leurs investigations sur lesdits comptes. Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.

4. Conventions réglementées

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale ordinaire annuelle, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes, doit approuver les conventions réglementées telles que visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

4.1 *Conventions réglementées conclues et autorisées au cours de l'exercice précédent*

Les conventions réglementées suivantes ont été autorisées par l'assemblée générale ordinaire annuelle au cours de l'exercice précédent et se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- (i) Contrats conclus avec la société Brighton NC Machine Corp.: la société Brighton NC Machine Corp. est un actionnaire de la Société et, au 30 juin 2014, la Société et cette dernière ont conclu un contrat de fabrication et de sous-traitance avec la société EPS Manufacturing. Aux termes de ce contrat, EPS Manufacturing a conféré à Brighton NC Machine Corp. les droits exclusifs d'assembler ses produits et notamment son savoir-faire, ses techniques d'assemblages et sa licence de fabrication. Comme expliqué au paragraphe 11.1.3 du Document de Référence, le contrat ne fait pas référence aux Solutions Hybride mais est limité aux produits fabriqués par la société EPS Manufacturing, conçus et développés par le groupe avant le 30 juin 2014 et ainsi qu'aux produits de sauvegarde de petite taille et non aux énergies renouvelables. De plus, la licence de fabrication n'a jamais été formalisée auprès d'un notaire italien et du registre de la propriété intellectuelle, n'ayant jamais été demandé par la société Brighton NC Machine Corp.
- (ii) Convention conclue avec la société 360 Capital Partners : la Société et la société 360 Capital Partners (un actionnaire de la Société), ont négocié une convention de sous location pour des locaux situés 14-16 Boulevard Poissonière, 75009 Paris pour un loyer annuel de 1.200 euros (hors taxe) pour une durée d'une année, renouvelable une année. Cette convention arrivera à son terme impérativement le 18 décembre 2016.

4.2 *Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice précédent*

Deux (2) conventions réglementées entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du code de commerce ont été conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- (i) Contrat conclu avec la société Prima Electro S.p.A. : Prima Electro S.p.A. est l'un des principaux actionnaires du Groupe et le fournisseur privilégié de composants électriques pour l'électricité et le contrôle, spécialement développés pour les produits du Groupe.

EPS et Prima Electro ont conclu un partenariat stratégique le 24 septembre 2015, afin de fixer les stipulations du développement, de la fabrication et de la fourniture par Prima Electro de certains produits que la société EPS Manufacturing souhaite acheter. Cet accord annule et remplace l'accord de coopération et de fourniture conclu le 16 octobre 2009.

Avec ce nouvel accord, la société EPS Manufacturing, en continuité avec le passé, confirme le fait que Prima Electro est un partenaire stratégique et privilégié dans le co-développement d'énergie et de l'électronique de contrôle liés à la fois au stockage d'énergie et à l'application de sauvegarde et, la fabrication de produits avec l'utilisation de l'expertise de fabrication, les installations et le savoir-faire de Prima Electro. Cet accord entrera en vigueur pour une durée initiale de 7 ans (la "Période Initiale"), sans possibilité de résiliation anticipée pendant les 7 premières années, sauf commun accord des parties ou faute. Les prix sont fixés en tenant compte du coût industriel auquel est ajoutée une majoration de 25%. Cet accord est stratégique pour la Société, dans la mesure où les prix de Prima Electro sont conformes à la norme du marché et compte-tenu de la relation en tant que développeur électronique du Groupe, Prima Electro a une connaissance parfaite de la technologie d'EPS ;

- (ii) Contrat conclu avec Cautha S.r.l: la Société et Cautha, société dont Mr Artizzu est administrateur et actionnaires, ont négocié un contrat de location de bureaux dans le centre de Milan pour un loyer annuel de 18.781 euros et des frais annuels de 2.000 euros. Des frais supplémentaires de rénovation sont à prévoir pour un montant d'environ 10.000 euros. Ce contrat est financièrement avantageux pour la Société et répond aux besoins de la Société d'avoir des locaux situés dans le centre de Milan pour l'organisation de réunions.

Nous vous proposons d'approuver ces conventions réglementées au cours de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

4.3 Conventions réglementées intervenues entre un dirigeant de la Société et une société détenant plus de 50% du capital social de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucune convention réglementée n'a été conclue entre un dirigeant de la Société et une société détenant plus de 50% du capital de la Société.

5. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, le Conseil d'Administration indique que les comptes de l'exercice précédant ne comprennent pas de dépenses ou charges non déductibles (Article 39-4 du Code Général des Impôts).

Au cours de l'assemblée générale ordinaire annuelle, le Conseil d'Administration vous proposera de prendre acte du fait que la Société n'a effectué, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucune dépense ou charge entrant dans le champ d'application de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

6. Administration de la Société

6.1 Quitus

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus aux administrateurs et au directeur général de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

6.2 Modalités d'exercice de la direction générale

Aux termes de la réunion du Conseil d'Administration en date du 6 mars 2015, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société sont dissociées.

Les fonctions de Directeur Général de la Société sont occupées par Monsieur Carlalberto Guglielminotti depuis le 22 décembre 2014, assumant ainsi la direction générale de la Société.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration ont été assumées par Monsieur Luca Dal Fabbro jusqu'à sa démission lors du Conseil d'Administration en date du 8 Avril 2016. Depuis cette date, les fonctions de Président du Conseil d'administration sont assumées par Monsieur Massimo Prezl Oltramonti.

6.3 Termes des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Les mandats de l'ensemble des administrateurs, à savoir Mesdames Emanuela Banfi, Sonia Levy-Odier, et Messieurs Giuseppe Artizzu, Carlalberto Guglielminotti, Cesare Maifredi, Davide Peiretti et Massimo Prezl Oltramonti, arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

S'agissant des commissaires aux comptes :

- Les mandats des cabinets Ernst & Young et Autres et Auditex arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; et
- Les mandats des cabinets RBB Business Advisors et Groupe RBB arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6.4 Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Merci de vous reporter au paragraphe 9.2 du Rapport de Gestion.

Nous vous informons que, par lettre en date du 8 avril 2016, Monsieur Luca Dal Fabbro a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet à compter de cette même date.

Aucun administrateur n'a été coopté en remplacement.

Ainsi, à la date du présent rapport, le Conseil d'Administration est composé de sept (7) membres, à savoir cinq (5) hommes et deux (2) femmes, comme suit :

- Monsieur Massimo Prelz Oltramonti, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Carlalberto Guglielminotti, Directeur Général;
- Madame Emanuela Banfi;
- Madame Sonia Levy-Odier;
- Monsieur Giuseppe Artizzu;
- Monsieur Cesare Maifredi; and
- Monsieur Davide Peiretti.

6.5 Rémunérations et avantages (en brut) reçus de la Société

Merci de vous reporter au paragraphe 9.3 du Rapport de Gestion.

6.6 Détermination des jetons de présence devant être alloués aux administrateurs

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'assemblée générale ordinaire annuelle a décidé d'allouer la somme de 80.000 euros à titre de jetons de présence.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires d'allouer la somme de 120.000 euros à titre de jetons de présences.

6.7 Rémunérations et avantages reçus de sociétés contrôlées conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce

Le Directeur Général et les administrateurs de la Société ont reçu les rémunérations et bénéfices suivants des sociétés contrôlées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Carlalberto Guglielminotti, Directeur Général

Rémunération fixe brute : 130.000 Euros

Usage à titre personnel d'une voiture de fonction, louée pour un montant mensuel de 450 Euro sur 48 mois.

Monsieur Giuseppe Artizzu, administrateur, a reçu les rémunérations et bénéfices suivants des sociétés contrôlées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Giuseppe Artizzu, Directeur Exécutif

Rémunération fixe brute : 110.000 Euros

Usage à titre personnel d'une voiture de fonction, louée pour un montant mensuel de 450 Euro sur 48 mois.

Monsieur Massimo Prelz Oltramonti, Président du Conseil d'Administration, a reçu les rémunérations et bénéfices suivants des sociétés contrôlées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Massimo Prelz Oltramonti, Président du Conseil d'Administration

Jetons de présence : 20.000 Euros

Les autres administrateurs n'ont reçu aucune rémunération au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

6.8 Honoraires versés aux commissaires aux comptes au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a versé les honoraires suivants aux commissaires aux comptes :

- Ernst & Young et Autres : 215.705 Euro
- RBB Business Advisors : 24.599 Euro

7. Activité des filiales de la Société et des entités contrôlées par ces dernières

Au 31 décembre 2015, la Société détient les filiales suivantes :

- Electro Power Systems Manufacturing S.r.l. : cette société a pour objet la recherche, la conception, la création, la construction, le développement, la production, la commercialisation et, en conséquence, l'assistance portant sur des produits pour la production d'énergie, de réseau de chaud et de froid, ou de l'un ou de l'autre.
- EPS India PVD Ltd (contrôlée à 100% par EPS Manufacturing S.r.l.): cette société a pour objet l'activité en Inde de prendre en charge la fabrication, production, assemblage, réparation, installation, maintenance, conception, développement, rénovation, recherche et d'agir en qualité de grossiste. Cette filiale n'a plus d'activité depuis 2013.
- EPS Inc. (contrôlée à 100% par EPS Manufacturing S.r.l.): cette société a pour objet d'assister la société mère dans la création, son développement et son expansion en Amérique du Nord et partout aux Etats Unis d'Amérique.

8. Etats et orientations des investissements et contrôle de sociétés par la Société

8.1 Filiales consolidées

Au 31 décembre 2015, les filiales entrant dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pays	Pourcentage de consolidation
Electro Power Systems Manufacturing S.r.l.	Italie	100%

8.2 Filiales non consolidées

Au 31 décembre 2015, la Société avait deux (2) filiales n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, à savoir Electro Power Systems India Pvt, Ltd (cette filiale n'a plus activité depuis 2013) et Electro Power Systems Inc. (toutes deux contrôlées à 100% par Electro Power Systems Manufacturing S.r.l.).

9. Avis donné à une autre société par actions que la Société détient à plus de 10% de son capital

Aucun avis n'est pas donné à une autre société par actions que la Société détient à plus de 10% de son capital.

10. Engagements de retraite et autres avantages viagers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucun engagement de retraite et avantage viager n'a été conféré aux dirigeants de la Société.

11. Avis sur les éléments de rémunération dus ou conférés à Monsieur Carlalberto Guglielminotti en sa qualité de Directeur Général de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Merci de vous reporter au paragraphe 15.1 du Document de Référence 2016 pour les éléments de rémunération dus ou conférés à Monsieur Carlalberto Guglielminotti en sa qualité de Directeur Général de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable sur ces éléments de rémunérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du Rapport de Gestion et du présent rapport portant sur la partie relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, la table de concordance suivante reprend les références des principales informations requises par le droit français (article 222-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Situation et activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice 2015	Rapport de Gestion partie 3
Événements survenus au sein de la Société et du Groupe au cours de l'exercice 2015	Rapport de Gestion partie 2.3
Progrès réalisés et difficultés rencontrées	Rapport de Gestion partie 4.1
Présentation des comptes consolidés annuels de la Société	Rapport de Gestion parties 4.2/4.3
Présentation des comptes individuels annuels de la Société	Partie 1.2
Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Partie 2
Analyse objective et exhaustive de l'évolution de l'activité, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe	Rapport de Gestion parties 5.2/6
Indicateurs clés de performance financière et non-financière	Rapport de Gestion partie 6
Evolution prévisible de la situation de la Société et du Groupe et perspectives d'avenir	Rapport de Gestion partie 5.2
Événements importants survenus depuis la date	Rapport de Gestion partie 5.1

de clôture de l'exercice	
Activité en matière de recherche et de développement	Rapport de Gestion partie 7
Charges non-déductibles	Partie 5
Prises de participations ou prises de contrôle significatives au sein de sociétés dont le siège social est situé en France	N.A. (voir Rapport de Gestion partie 12)
Montant des dividendes versés depuis l'immatriculation de la Société	N.A. (voir Rapport de Gestion partie 12)
Sanctions pour des pratiques anti-concurrentielles	N.A. (voir Rapport de Gestion partie 12)
Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	Voir comptes sociaux
Description des principaux risques et incertitudes auxquels sont confrontés la Société et le Groupe	Rapport de Gestion partie 8
Indication de l'utilisation par la Société et le Groupe de leurs instruments financiers	Rapport de Gestion partie 8.4
Exposition de la Société aux risques en termes de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie	Rapport de Gestion parties 8/8.4
Information sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité et engagements sociétaux en faveur du développement durable	Rapport de Gestion parties 6.19/11.2/11.3
Mandats et fonctions de chacun des mandataires sociaux au sein du groupe en 2015	Rapport de Gestion partie 9.2
Rémunération et avantages accordés par la Société ou le Groupe aux mandataires sociaux	Rapport de Gestion partie 9.3 et Rapport Complémentaire
Obligations de conservation des actions pendant une certaine période pour les dirigeants bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites	Rapport de Gestion partie 9.4
Éléments relatifs aux opérations effectuées par les dirigeants sur les actions de la Société	Rapport de Gestion partie 9.5
Information sur la répartition du capital social de la Société	Rapport de Gestion partie 10.2
Actions d'autocontrôle	Rapport de Gestion partie 10.1
Informations sur les opérations effectuées par la Société sur ses propres actions en vertu de l'article L.225-211 du Code de commerce	Rapport de Gestion partie 10.1
Transfert d'actions dans le but de régulariser des participations croisées	N.A. (voir Rapport de Gestion partie 12)
Présentation de l'actionariat salarié au 31 décembre 2015	Rapport de Gestion partie 10.3
Conventions réglementées	Partie 4
Accords conclu avec une filiale	Rapport de Gestion partie 10.4
Prêts consentis à des petites et moyennes entreprises liées	Rapport de Gestion partie 10.5
Éléments relatifs aux ajustements des options de souscription d'achat d'actions/ des valeurs mobilières composées	N.A. (voir Rapport de Gestion partie 12)

Tableau et présentation des délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social	Rapport de Gestion partie 10.6
Tableau de présentation des résultats de la Société pour chaque exercice clos depuis son immatriculation	Rapport de Gestion partie 4.3
Administration de la Société	Partie 6
Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne partie 7.3
Régimes de retraite et autres avantages viagers	Partie 10
Activités polluantes ou à risques	N.A.
Avis donné à une autre société anonyme que la Société détient à plus de 10% de son capital	Partie 9

Etabli le 29 Avril 2016.

Le Conseil d'Administration